

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée.
- En cas de retard pour votre arrivée, veuillez nous en aviser. Sans nouvelles de votre part, l'emplacement ou l'hébergement devient vacant 24h après la date précisée sur votre contrat.
- Le séjour reste dû à partir de la date initialement prévue et sera réglé intégralement le jour de l'arrivée, aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.
Le jour de la prise en charge, un dépôt de garantie de 300 € sera demandé pour couvrir d'éventuels dégâts. Un état des lieux d'arrivée et de départ sera fait. Ce dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité.
Le nettoyage est à la charge du locataire. A son départ, il devra laisser l'intérieur et les abords immédiats en parfait état de propreté. Un chèque de caution de 40 € sera demandé à l'arrivée et non restitué à la fin du séjour si le nettoyage n'est pas fait.
- Les annulations de réservation doivent se faire par lettre recommandée avec AR. L'acompte sera restitué seulement si l'annulation intervient plus de 30 jours avant votre séjour.
- La réservation sera prise en compte à réception du bulletin de réservation dûment rempli accompagné d'un chèque d'acompte de 25% du montant de la location ou forfait 20 € pour les emplacements camping à l'ordre de la SARL Ty-Coët.
La réservation est effective dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.
- Le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité civile Villégiature par un contrat d'assurance.
- Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes donné, indiqué sur les tarifs en vigueur, aucun surnombre ne sera accepté.
- Pour toute location, l'hébergement sera disponible à partir de 16h et libéré le jour de votre départ avant 10h. Les emplacements camping sont disponibles à partir de 14h le jour de votre arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.
- Tout animal domestique (chien, chat, furet) séjournant sur le camping doit être tatoué ou pucé et vacciné contre la rage. Son propriétaire devra présenter à l'accueil à son arrivée le carnet de vaccination en cours de validité.
- Les modes de paiement acceptés sont les chèques, chèques vacances ANCV et espèces.

✂

DEMANDE DE RESERVATION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Adresse e-mail :

Tél. personnel :

Tél. professionnel ou portable :

Nous souhaitons réserver :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Un mobil-home Louisiane 27 m2, 2 chambres + terrasse | Un chalet Moréa 25 m2, 5 personnes + terrasse couverte |
| <input type="checkbox"/> Un mobil-home 30 m2, 2 chambres + terrasse | Un mobil-home Louisiane, 3 chambres 35 m2 + terrasse |
| <input type="checkbox"/> Un chalet bois 35 m2 + terrasse couverte 16 m2 | Un mobil-home 40m2, 2 chambres + terrasse couverte |
| <input type="checkbox"/> Un chalet 35m2, 3 chambres + terrasse couverte | |
| <input type="checkbox"/> Une caravane 2 personnes + auvent | Une caravane 4 personnes + auvent |
| <input type="checkbox"/> Un emplacement camping sans électricité | Un emplacement camping avec électricité |

Arrivée le

Départ le.....

Participants au séjour :

	NOM	PRENOM	AGE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

Acompte pour les locations = 25% du montant de la location en fonction de la période choisie = €

Acompte pour les emplacements camping = forfait 20 €.

« Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de location »

Fait à.....

le.....

Signature

Camping Ty-Coët – 38 Rue du Bois – 56450 Surzur / SIRET FR51 449 703 750 00017 – Code APE 552C

Tél. 02 97 42 09 05 – site internet : www.camping-tycoet.com - Email : info@camping-tycoet.com

Camping 2 étoiles, arrêté préfectoral du 8 juillet 2004